

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE
L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE
(CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 106 : RELATIF AU PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE
PORTANT REVISION DE LA CONSTITUTION**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député **Youssouf OUEDRAOGO**, rapporteur.

Août 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 27 août, de 07 heures 39 minutes à 08 heures 23 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi constitutionnelle portant révision de la Constitution.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Youssouf OUEDRAOGO, rapporteur du dossier, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond.

Ces travaux se sont déroulés le lundi 26 août 2024 sous la présidence du député Lassina GUITI, Président de ladite Commission.

En prélude aux différents travaux de la CAGIDH, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le vendredi 23 août 2024 de 15 heures 05 minutes à 16 heures 10 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAGIDH.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH ,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CAGIDH en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions. Il était assisté de ses collaborateurs.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration,
- présentation du projet de loi constitutionnelle.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH ont porté sur :

- la signification profonde de la nouvelle devise « La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons » ;
- la perception du Gouvernement sur la réceptivité du peuple depuis l'annonce de cette révision constitutionnelle ;
- la date prévue pour une nouvelle constitution ainsi que la nécessité de l'envisager pour éviter les modifications à minima ;
- la notion d'urgence évoquée dans l'article 147 au lieu de s'en tenir à celle de force majeure qui a une définition juridique ;
- le sens de la notion « Union d'Etats africains » ;

- la possibilité pour le Parlement de se substituer au peuple en toutes hypothèses de consultations populaires dans les conditions fixées à l'article 147 du projet de loi ;
- les raisons pour lesquelles le Burkina Faso ne s'autorise pas à adhérer à des unions d'Etats impliquant des Etats non africains.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la Commission estime que l'adoption du présent projet de loi permettra de :

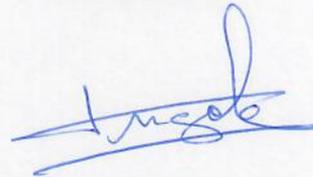
- renforcer le sentiment patriotique ;
- entretenir la flamme de l'engagement citoyen pour la patrie ;
- faciliter l'adhésion du Burkina Faso à une Confédération, une Fédération ou une Union d'Etats africains ;
- impulser un développement socio-économique durable et harmonieux du pays des hommes intègres.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, « La Patrie ou la Mort nous Vaincrons » ne devant pas être un slogan mais un comportement, la CGSASH exhorte le Gouvernement à accentuer la sensibilisation pour une culture de la fibre patriotique du peuple burkinabè.

Ouagadougou, le 27 août 2024

La Présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le rapporteur



Youssouf OUEDRAOGO

SEANCE D'APPROPRIATION DU 23 AOUT 2024 RELATIF AU DOSSIER N°106**Liste des députés présents**

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e Secrétaire
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	BALBONE Boubacar	Membre
5.	OUEDRAOGO Kiiswensida Agueratou	Membre
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre

Liste des députés absent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président

Liste des députés absents excusés

N°	Nom et Prénoms	Justification
2.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	Malade
3.	TINDANO Yentéma Arnaud	Rendez-vous avec son médecin

SEANCE D'ADOPTION DU 27 AOUT 2024 RELATIF AU DOSSIER N°106

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompuén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	BALBONE Boubacar	Membre
6.	OUEDRAOGO Kiiswensida Agueratou	Membre
7.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

Liste des députés absents excusés

N°	Nom et Prénoms	Justification
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	Malade

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N° D'ordre	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	BATIONO Larissa	Secrétaire